co-operators

Aller de l'avant. Ensemble.

Rapport du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques 2021

À propos de nous

Co-operators est la deuxième coopérative d'assurance en importance au Canada. Elle emploie plus de 6 000 personnes et compte plus d'un million de clients et clientes à travers le pays. Ses primes brutes dépassent les 4 milliards de dollars. Gestionnaire d'actifs sous la bannière d'Addenda Capital, nous avons des actifs sous gestion de plus de 40 milliards de dollars. Notre mission consiste à offrir une sécurité financière pour la population et les collectivités canadiennes. De plus en plus, les changements climatiques menacent notre capacité de remplir notre mission. La prise en compte de ces perturbations climatiques et l'appui de la transition vers une société sobre en carbone sont ancrés dans notre stratégie. Il s'agit du défi collectif le plus important du siècle à venir pour notre civilisation.

À propos du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

Le Conseil de stabilité financière[1] a mis sur pied le GIFCC pour favoriser la communication d'une information plus efficace en matière de changements climatiques, qui pourrait permettre aux parties prenantes de mieux comprendre l'exposition d'une entité aux risques climatiques et l'empreinte carbone des actifs. Ce rapport divise les risques climatiques en trois catégories :

Risques liés à la transition : risques et occasions liés à la transition vers une économie sobre en carbone

Risques physiques : risques liés aux effets des changements climatiques

Risques juridiques : risques de litige liés au climat impliquant des personnes qui auraient subi des dommages en raison des changements climatiques

Ce rapport du GIFCC est le troisième volet de notre engagement vers la pleine conformité avec le cadre fixé par les recommandations du GIFCC. Les informations complémentaires couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 et décrivent sommairement l'approche utilisée pour identifier et gérer les risques et les occasions liés au climat.

[1] Le Conseil de stabilité financière est un organisme international qui surveille le système financier mondial et formule des recommandations à son sujet. Voir fsb.org.

Table des matières

i À propos de nous
i À propos du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)

1 La science
2 L'heure est venue d'agir
3 Notre objectif zéro émissions nettes
6 Jalons
7 Jalons (suite)
8 Feuille de route du GIFCC
9 GIFCC Résumé
10 Informations recommandées par le GIFCC

11 Gouvernance
12 Structure de gouvernance de Co-operators
13 Au niveau du CA
15 Au niveau de la direction
16 Unités opérationnelles et répartition des rôles en matière de climat

18 Stratégie
19 Variations de la température à la surface du globe
20 Cibles liées au climat
21 Placements et gestion d'actifs
22 Stratégie d'investissement climatique
23 Souscription et exploitation
24 Actions et mobilisation
25 Analyses de scénarios climatiques
26 Risques liés au climat relevés par Co-operators
27 Occasions liées au climat relevées par Co-operators

28 Gestion desrisques
30 Notre cadre de gestion des risques
31 Évaluation des risques
32 Modèle des trois lignes de défense
33 Approche de gestion des risques climatiques
36 Participation au projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF

37 Mesures et cibles
38 Mesures et cibles utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat
40 De la carboneutralité à zéro émissions nettes
41 Inventaire des émissions de carbone de Co-operators
42 Émissions de carbone et risques connexes liés aux placements

La science est sans équivoque

Le sixième « rapport d'évaluation »[2] du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) montre que la planète risque d'atteindre ou de dépasser un réchauffement de 1,5 degré Celsius d'ici les deux prochaines décennies seulement. Notre compréhension de la science du climat, y compris le lien avec les conditions météorologiques extrêmes, est plus fine que jamais. Il est indéniable que les émissions d'origine humaine, comme celles produites par la combustion de combustibles fossiles, sont responsables du réchauffement que nous avons connu dans le dernier siècle. De plus, l'attribution des phénomènes météorologiques extrêmes au réchauffement climatique d'origine humaine est une science qui se raffine grandement. À titre d'assureur, d'investisseur, de gestionnaire d'actifs et d'expert en risque, nous comprenons intimement ce lien.

L'ampleur et l'urgence soulignées dans le sixième rapport du GIEC ont pu être constatées cette année. En Colombie-Britannique, la chaleur extrême a entraîné des températures record qui, selon une étude préliminaire[3], sont quasi certainement attribuables aux changements climatiques d'origine humaine. La province a également été ravagée par des inondations catastrophiques et des feux de forêt sans précédent qui ont causé des dommages matériels extrêmes et engendré des milliards de dollars en pertes assurées et non assurées. Chaque fraction d'un degré de réchauffement entraîne des répercussions plus dangereuses et plus coûteuses. Le statu quo n'est pas viable pour nos collectivités.

[2] *ipcc.ch/report/ar6/wg1/*
[3] *worldweatherattribution.org/western-north-american-extreme-heat-virtually-impossible-without-human-caused-climate-change/*

L'heure est venue d'agir

Le sixième rapport d'évaluation du GIEC montre qu'aux taux d'émission actuels, nous sommes en voie de dépasser un réchauffement de 1,5 degré Celsius d'ici 2060. Si nous agissons maintenant en prenant les mesures de transformation nécessaires pour réduire les émissions au cours de la présente décennie, nous pouvons encore limiter le réchauffement au seuil de 1,5 degré Celsius fixé dans l'Accord de Paris[4]. Selon le rapport du GIEC, la planète a un « budget carbone » résiduel de 400 Gt CO_2, ce qui représente la quantité totale d'émissions de carbone que nous pouvons encore émettre pour rester sous le seuil de 1,5 degré Celsius. Or, des données récentes indiquent que le niveau d'émissions mondiales est d'environ 36 Gt CO_2 par an[5]. À ce rythme, le « budget carbone » sera épuisé dans une dizaine d'années. C'est pourquoi, face à l'urgence d'agir, le Groupe Co-operators limitée a dévoilé sa nouvelle stratégie climatique : objectif zéro émissions nettes. Nous nous joignons à un mouvement croissant d'organisations de services financiers qui aideront à définir la voie à suivre, car la transition vers une économie verte est impérative.

Notre coopérative a pour mission de renforcer la sécurité financière de la population et des collectivités canadiennes. Les changements climatiques constituent une menace directe pour cette mission, car ils créent des risques pour la sécurité financière des Canadiens et Canadiennes à court et à long terme. Pour cette raison, les changements climatiques sont une priorité stratégique pour notre organisation, et nous participons activement aux efforts d'atténuation et d'adaptation.

Nos efforts reposent sur une compréhension approfondie des risques et sur notre engagement à aider la population et les collectivités canadiennes à comprendre les risques climatiques et à se protéger contre ceux-ci. Nous continuons d'innover en proposant de nouveaux produits, services et outils destinés à améliorer notre résilience et celle de notre clientèle face aux changements climatiques. Nous avons mis en ligne la plateforme CHARM (Climate Hazards & Advanced Risk Modelling), un outil de surveillance des données sur l'accumulation de nos risques qui sert de cadre stratégique à la gestion proactive des risques liés au climat. Cet outil est utilisé par diverses unités opérationnelles de Co-operators pour soutenir des activités allant des initiatives de résilience climatique aux pratiques de souscription. Co-operators a été le premier assureur canadien à offrir une protection contre les inondations à toutes les résidences, quel que soit le risque. Dans une prochaine étape, nous lancerons un produit équivalent pour les entreprises au premier semestre de 2022.

Nous sommes conscients que les efforts déployés par la société pour atténuer les risques liés aux changements climatiques vont bien au-delà de notre organisation, mais nous demeurons déterminés à mener des actions de mobilisation et à être un promoteur actif d'une société durable. Nous nous sommes fixé pour objectif d'atteindre zéro émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) dans nos activités et nos placements au plus tard d'ici 2040 et 2050, respectivement. Forts de ces objectifs, nous sommes fiers d'être le premier assureur canadien et le deuxième organisme canadien à se joindre à la *Net-Zero Asset Owner Alliance* (NZAOA) des Nations Unies. Notre gestionnaire d'actifs, Addenda Capital, a adhéré à l'initiative *Net Zero Asset Managers* (NZAM) et a lancé un des premiers fonds de transition climatique au Canada.

« Il ne fait aucun doute que, collectivement, nous devons réduire considérablement nos émissions pour atténuer les risques et les effets croissants des changements climatiques ».

Rob Wesseling, président et
chef de la direction de Co-operators

[4] *L'Accord de Paris est un traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques. Il a été adopté par 196 parties, à Paris, le 12 décembre 2015.*

[5] *Données de Climate Watch Data*

Notre objectif zéro émissions nettes

Co-operators ne fonctionne pas en vase clos. Les transformations nécessaires pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius vont nécessiter une coordination mondiale des gouvernements et des acteurs du secteur privé. Dans la foulée de notre travail en cours lié aux Principes pour une assurance responsable (PSI) des Nations Unies, nous avons rejoint la NZAOA, une alliance convoquée par les Nations Unies en juin 2021, et notre société de gestion d'actifs, Addenda Capital, a rejoint l'initiative NZAM en octobre 2021.

Ces dernières années, le secteur des services financiers s'est grandement mobilisé pour amorcer la transition vers une économie sobre en carbone. Au Canada, la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et un petit groupe d'institutions financières, dont Co-operators, ont mis au point un projet pilote à la fin de 2021. Ce projet pilote visait à analyser des scénarios climatiques afin de mieux comprendre les risques auxquels le système financier canadien pourrait être exposé en raison de la transition vers une économie sobre en carbone.

Le sixième rapport d'évaluation du GIEC, publié en 2021, vient confirmer ce que nous savons depuis longtemps : les émissions doivent être considérablement réduites pour éviter une augmentation catastrophique des températures moyennes mondiales d'ici la fin du siècle. Face à ce constat, Co-operators a établi un plan pour atteindre son objectif de zéro émissions nettes.

Zéro émissions nettes pour nos activités d'ici 2040

Nous visons à réduire les émissions provenant de nos activités de 45 % d'ici 2030 et à atteindre zéro émissions nettes d'ici 2040. Cela comprend à la fois les émissions directes (portée 1) et indirectes (portées 2 et 3), y compris les émissions provenant des bureaux administratifs, des agences, de notre parc automobile, des déplacements d'affaires, des déplacements entre le travail et le domicile, du télétravail de même que des biens et services informatiques.

Zéro émissions nettes pour nos placements d'ici 2050

D'ici 2026, nous réduirons les émissions de nos placements[6] de 20 % par rapport à 2019. D'ici 2050 au plus tard, l'ensemble de notre portefeuille de placement atteindra zéro émissions nettes. Pour faire le suivi de nos progrès, nous fixerons de nouvelles cibles intermédiaires tous les quatre ans et publierons notre progression au moins une fois l'an.

Investir dans des solutions

En mai 2021, Addenda Capital a lancé le Fonds commun Addenda de transition climatique – actions canadiennes et le Fonds commun Addenda de transition climatique – actions internationales. Financé par Co-operators à hauteur de 50 millions de dollars, chacun de ces fonds investit dans des titres de sociétés ouvertes s'étant engagées dans la transition vers le zéro émissions nettes. D'ici 2030, Co-operators vise à ce que 60 % de son portefeuille de placement soit composé d'investissements d'impact ou de transition climatique.

La NZAOA réunit des investisseurs institutionnels du monde entier qui s'engagent pour que leurs portefeuilles de placement atteignent zéro émissions nettes de GES d'ici 2050, conformément à l'Accord de Paris.

[6] *Portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse*

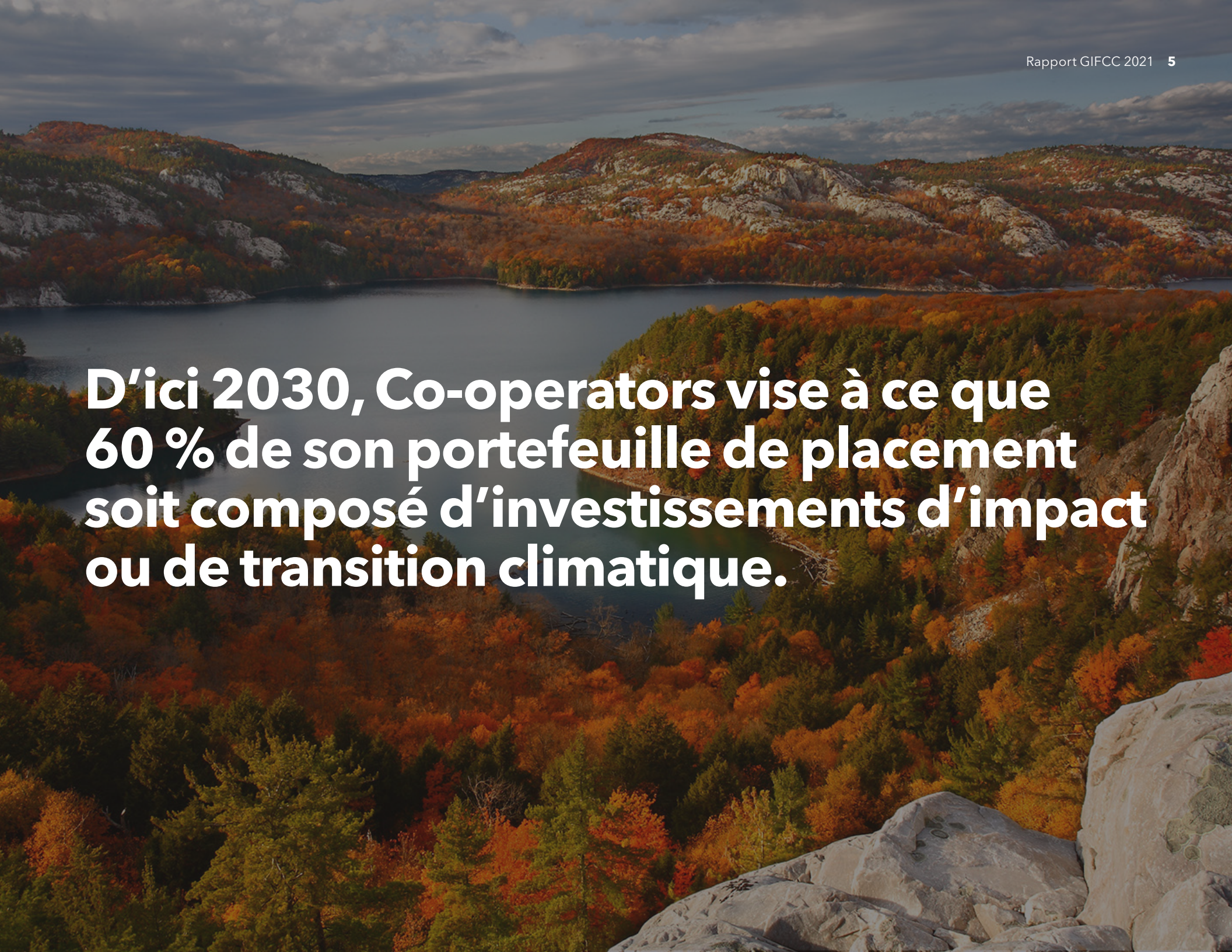

D'ici 2030, Co-operators vise à ce que 60 % de son portefeuille de placement soit composé d'investissements d'impact ou de transition climatique.

Jalons

2014

- Premier assureur canadien à mesurer et à divulguer l'empreinte carbone de ses placements en signant l'Engagement de Montréal sur le carbone dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PIR) des Nations Unies.

2015

- Addenda devient le premier gestionnaire d'actifs au Canada à divulguer l'empreinte carbone de chacun de ses fonds d'actions.

2016

- Réception du prix d'excellence en gouvernance : pratiques exemplaires relatives au développement durable et aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance décerné par l'association Professionnels en gouvernance du Canada.

2018

- Premier assureur au Canada à offrir une assurance contre les inondations terrestres pour toutes les résidences, quel que soit leur niveau de risque. Une protection contre les ondes de tempête est plus tard ajoutée au produit.
- Adhésion au GIFCC et proposition d'une avenue pour mettre en œuvre ses recommandations.
- Présentation officielle de notre engagement en faveur du climat, qui énonce les mesures que nous prendrons en tant qu'organisation pour faire face aux risques climatiques et saisir les occasions offertes par la transition vers une économie sobre en carbone.

Jalons *(suite)*

2019

- Officialisation de notre engagement en faveur d'un avenir à zéro émissions nettes en signant la déclaration d'appui de l'Association pour la comptabilité durable (ACD).
- Publication de notre premier rapport indépendant pour le GIFCC qui présente notre gouvernance, notre stratégie et nos pratiques de gestion des risques en matière de changements climatiques ainsi que les mesure et les cibles connexes.

2020

- Intégration du premier scénario de changement climatique à l'Examen de la santé financière (ESF) de notre programme annuel de simulations de crise en assurance de dommages, une première étape vers une analyse complète d'un scénario de réchauffement de 2 degré Celsius.
- Réalisation de notre objectif de devenir équivalent carboneutre dans nos activités générales pour les émissions de portées 1 et 2.

2021

- Annonce des cibles zéro émissions nettes de Co-operators dans ses activités et ses placements.
- Intégration du premier scénario de changement climatique à l'ESF de notre programme de simulations de crise en assurance vie et ajout d'une simulation « choc » de crise sur nos portefeuilles d'actifs et de placement.
- Adhésion à la NZAOA et à l'initiative NZAM. Addenda lance ses premiers fonds communs d'actions canadiennes et internationales liés à la transition climatique.
- Participation à un projet pilote d'analyse de scénarios climatiques avec la Banque du Canada et le BSIF.

Feuille de route du GIFCC

Cela fait longtemps que nous préconisons le développement durable et que nous luttons contre les changements climatiques. L'amélioration de nos pratiques et de nos divulgations relatives aux risques climatiques réside au cœur de notre engagement en faveur du climat, que nous avons officiellement lancé en 2018. Grâce à une meilleure divulgation de l'information, nous voulons améliorer nos activités de surveillance, d'identification et de gestion des risques et des occasions liés au climat, ainsi que renforcer notre stratégie d'entreprise. De cette façon, nous pouvons aider nos parties prenantes à mieux comprendre et atténuer les effets des changements climatiques.

Gouvernance

Terminé en 2021

- Ratification des objectifs d'investissement climatique et des cibles de réduction des émissions de carbone générées par nos activités
- Ratification des cibles zéro émissions nettes pour les placements d'ici 2050
- Présentation de l'analyse de scénarios climatiques utilisés dans l'ESF en assurance vie au comité de gestion des risques et de la rémunération (CGRR)

En cours

- Diffusion d'une formation continue sur le climat aux comités du CA et à l'ensemble du CA
- Dialogue avec la haute direction au sujet de l'intégration de nouveaux objectifs climatiques dans la stratégie de l'entreprise de 2023 à 2026
- Obligation des membres de la haute direction de se fixer au moins un objectif dans leur plan de rendement qui appuie les objectifs de développement durable ou d'identité coopérative de Co-operators

Stratégie

Terminé en 2021

- Inclusion d'une simulation « choc » de crise climatique en assurance de dommages, pour les actifs investis
- Réalisation d'une première simulation de crise climatique en assurance vie, avec un scénario de réchauffement de 2 degré Celsius
- Maintien de la neutralité climatique dans nos activités
- Adhésion à la NZAOA et à l'initiative NZAM
- Participation au projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF

En cours

- Poursuite de l'analyse de scénarios climatiques et mise en œuvre des leçons tirées du projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF sur les risques de transition liés au climat
- Poursuite des démarches de coalition pour impliquer des pairs et d'autres acteurs du climat au sein de l'industrie et du gouvernement

Gestion des risques

Terminé en 2021

- Amélioration des données sur les facteurs de risques climatiques dans le rapport d'évaluation interne des risques et de la solvabilité (ORSA) de l'organisation
- Mise en ligne de la plateforme CHARM

En cours

- Rédaction d'une position officielle sur l'intégration des considérations climatiques dans notre approche de souscription

Objectifs futurs

- Amélioration continue des modèles d'évaluation du risque de crédit et du risque sur actions associés à la transition climatique dans les rapports ORSA et ESF

Mesures et cibles

Terminé en 2021

- Cap sur des cibles zéro émissions nettes pour les activités et les placements
- Élargissement des périmètres de « l'inventaire des émissions de carbone » de Co-operators pour les émissions opérationnelles

En cours

- Conversion à la méthodologie du Partenariat pour la comptabilisation financière du carbone (PCAF) pour mesurer l'empreinte carbone (émissions financées) des actifs sous gestion
- Adoption de méthodes en phase avec des approches reconnues mondialement, comme la Science Based Targets initiative (SBTi), pour fixer les cibles de réduction des émissions

Objectifs futurs

- Élargissement de la mesure de l'empreinte carbone à d'autres portefeuilles
- Mesure de certaines émissions de portée 3

GIFCC Résumé

Nouvelles stratégie et cibles climatiques de Co-operators

- Zéro émissions nettes issues de nos activités d'ici 2040
  - D'ici 2030, les émissions issues de nos activités seront réduites de 45 % par rapport à celles de 2019
- Zéro émissions nettes pour nos placements d'ici 2050
  - D'ici 2030, 60 % de nos actifs investis seront consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique

Placements et gestion d'actifs

- Fonds commun Addenda de transition climatique – actions canadiennes
- Fonds commun Addenda de transition climatique – actions internationales
- Poursuite des démarches de coalition
  - NZAOA
  - NZAM
- Vote par procuration et engagement – Addenda

Recherche mondiale

- Publication du sixième rapport d'évaluation du groupe de travail du GIEC
  - Réchauffement de 1,5 degré Celsius d'ici les deux prochaines décennies
  - Réchauffement de 4,4 degré Celsius d'ici 2100 si aucune mesure d'atténuation n'est prise
  - 400 milliards de tonnes de dioxyde de carbone (Gt CO_2) dans le « budget carbone » résiduel de la planète

Progrès opérationnels

- Plateforme CHARM
- Produit d'assurance inondation pour les entreprises
- Mise à jour des exercices de simulation de crise en assurance de dommages
- Premier exercice de simulation de crise en assurance vie

Considérations liées à l'empreinte carbone

- Activités carboneutres
- Impact carbone du portefeuille de placement

Informations recommandées par le GIFCC

Ce rapport est structuré selon les quatre catégories de recommandations du GIFCC, soit : gouvernance, stratégie, gestion du risque, et mesures et cibles.

- Surveillance par le CA
- Rôle de la direction

- Identification des risques et des occasions liés au climat
- Incidence sur les activités, la stratégie et la planification financière
- Résilience aux différents scénarios climatiques

- Processus utilisé pour relever et évaluer les risques liés au climat
- Processus utilisés pour gérer les risques liés au climat
- Intégration des processus dans le cadre global de la gestion des risques

- Mesures utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat
- Émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1, 2 et 3 et risques connexes
- Cibles utilisées pour gérer les risques et les occasions liés au climat, et rendement par rapport à ces cibles

Gouvernance

La structure de gouvernance de Co-operators se recoupe au niveau du CA et de la direction de sorte à définir une approche concernant l'évaluation et la gestion des risques liés au climat. Les comités et les groupes de travail collaborent activement pour atteindre les mesures et les cibles définies.

Structure de gouvernance de Co-operators

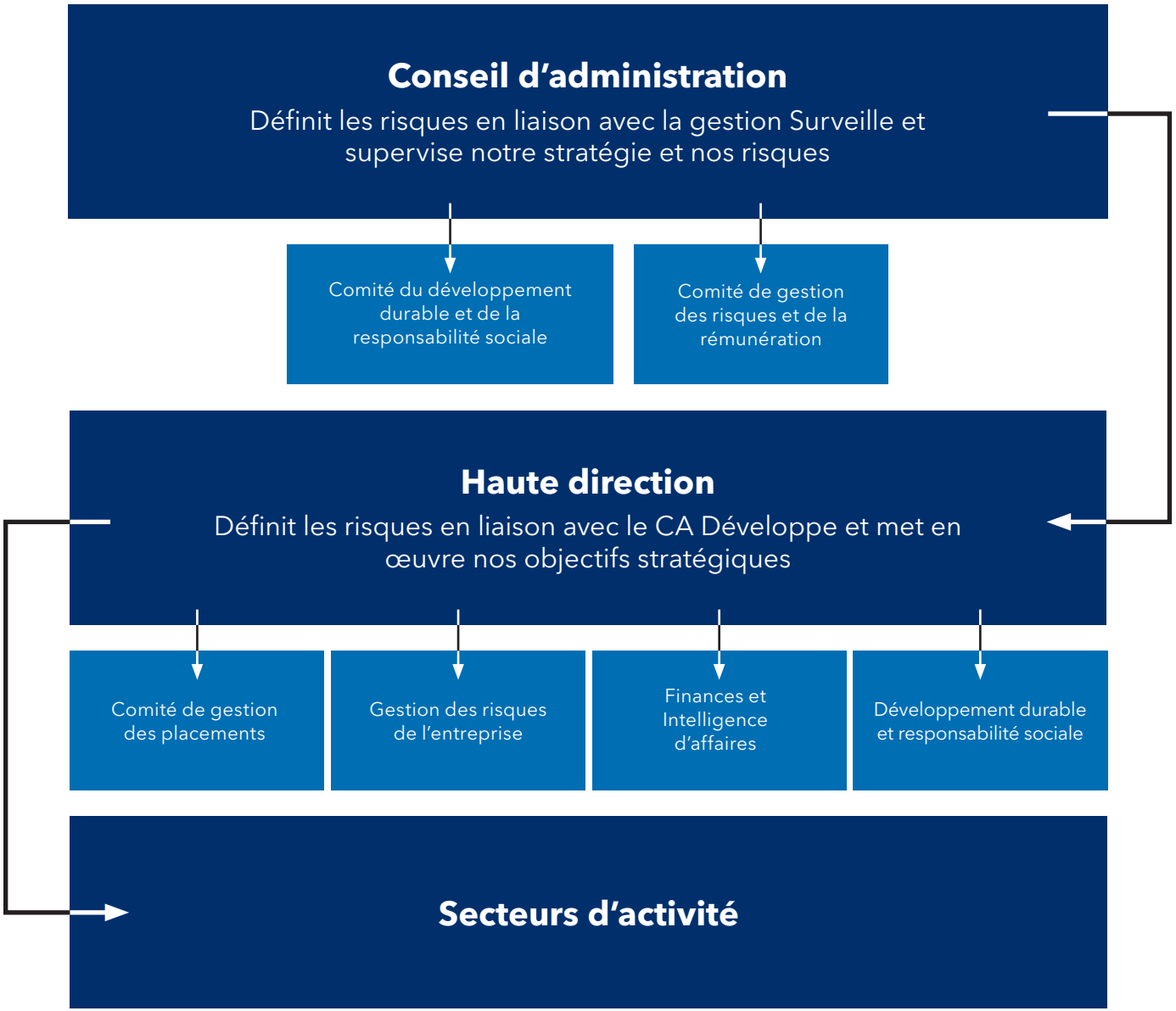

Au niveau du CA

C'est le conseil d'administration (CA) de Co-operators qui supervise la gestion de la stratégie et des risques climatiques. Cette supervision s'exerce principalement par l'intermédiaire du comité du développement durable et de la responsabilité sociale (CDDRS) ainsi que du comité de gestion des risques et de la rémunération (CGRR). Chaque année, ces deux comités se réunissent pour faire le point sur les risques et les initiatives climatiques, notamment les progrès accomplis concernant les recommandations du GIFCC.

CDDRS

Le CDDRS est le plus haut comité chargé des questions liées au développement durable, y compris les changements climatiques. Composé de quatre membres du CA, ce comité se réunit au moins une fois par trimestre. Il a la responsabilité de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques de gouvernance durable, d'orienter les activités au chapitre de la responsabilité sociale et de surveiller la performance du groupe de sociétés Co-operators sur le plan du développement durable, notamment les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux cibles. Il donne son avis au CA relativement à l'incidence sur le développement durable des décisions clés et des risques émergents en la matière, en mettant l'accent sur les enjeux, les risques et les occasions liés au climat. De plus, il veille à ce que les projets en matière de développement durable cadrent avec les activités d'exploitation de Co-operators et supervise l'intégration des pratiques sur le climat et le développement durable à toutes les activités essentielles.

Le CDDRS agit en tant que conseiller auprès du CA de Co-operators. À chaque réunion du CA, il l'informe des sujets dignes de son intérêt et de sa participation. En outre, il examine les décisions prises par le CA et donne des recommandations à cet égard.

CGRR

Le CGRR, qui se réunit au minimum tous les trimestres, est composé de cinq membres du CA. Ce comité est chargé de superviser le programme de gestion des risques du groupe de sociétés Co-operators, notamment l'identification des principaux risques, la propension au risque, les politiques de gestion des risques ainsi que la surveillance et la divulgation des risques. Le CGRR supervise notre chef de la gestion des risques, et donne des conseils et des avis à la haute direction sur des questions stratégiques liées à nos principaux domaines de risque, y compris les risques climatiques. Il supervise également nos politiques de prêt et de placement, notamment la stratégie d'investissement d'impact qui est gérée par le comité de gestion des placements.

Activités en 2021

Le CA de Co-operators a examiné et approuvé la nouvelle stratégie climatique, qui prévoit des objectifs d'investissement révisés en faveur du climat et des cibles de réduction des émissions pour les placements et les activités. Nous visons zéro émissions nettes de GES dans nos activités et nos placements d'ici 2040 et 2050 respectivement. Le CA a participé à des journées semestrielles de formation, notamment en assistant à des séances sur les changements climatiques. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants :

- Nouveaux objectifs d'investissement de Co-operators en faveur du climat
- Investir dans la transition climatique
- Nouveaux fonds communs de transition climatique d'Addenda

Le CDDRS s'est réuni à six reprises pour mesurer les avancées de Co-operators dans l'atteinte de ses objectifs de développement durable. Par exemple, le comité a examiné un rapport sur les investissements durables et les investissements d'impact, qui comprenait notamment une analyse des investissements dans l'alimentation durable et des données calculant l'empreinte carbone des investissements. Le comité a aussi participé à son assemblée conjointe annuelle avec le CGRR afin d'évaluer les tendances et les perspectives du développement durable, y compris les changements climatiques, et de réfléchir aux risques physiques et de transition potentiels ainsi qu'aux occasions que les récentes perspectives liées au climat représentent pour Co-operators.

Le CGRR s'est réuni à dix reprises au cours de l'année pour examiner, gérer et superviser tous les aspects de la gestion des risques, y compris les risques liés aux changements climatiques. Ces derniers font partie des « principaux domaines de risque » selon la typologie du dispositif ORSA de Co-operators. Le comité a approuvé les nouveaux objectifs d'investissement climatique de Co-operators, selon lesquels 60 % des actifs investis devront être consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique d'ici 2030, et l'ensemble du portefeuille de placement devra atteindre zéro émissions nettes d'ici 2050 au plus tard. Le comité a également participé à son assemblée conjointe annuelle avec le CDDRS afin d'évaluer les tendances et les perspectives en matière de changements climatiques, comme mentionné plus haut.

Compétence climatique

En 2021, le CA a continué de parfaire ses connaissances sur les enjeux climatiques, comme indiqué plus haut. Le développement durable, qui englobe les questions liées au climat, fait partie intégrante de notre grille des compétences des administrateurs et administratrices. Les compétences au chapitre du développement durable y sont décrites comme suit : « expérience mettant en évidence un degré élevé de connaissances en matière de développement durable, en particulier en ce qui concerne les tendances, les risques et les occasions les plus importants pour l'organisation sur le plan environnemental, social et de gouvernance (ESG), notamment les changements climatiques ».

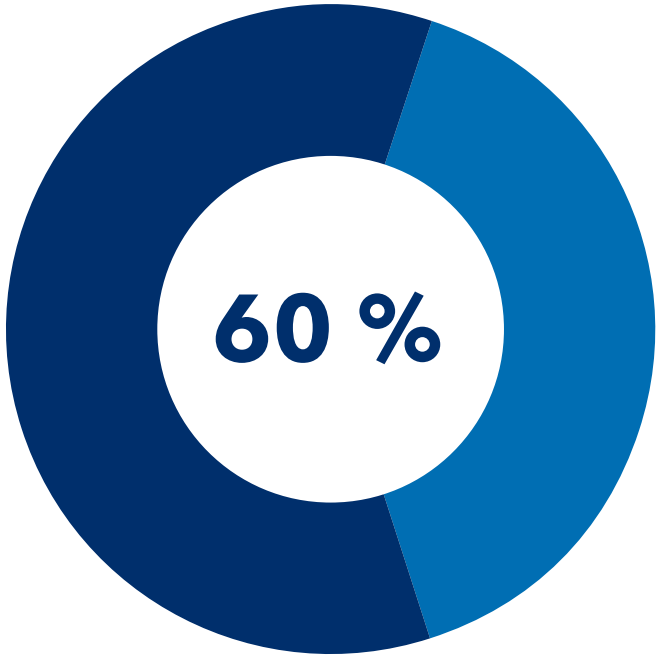

Le comité a approuvé les nouveaux objectifs d'investissement climatique de Co-operators, selon lesquels 60 % des actifs investis devront être consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique d'ici 2030, et l'ensemble du portefeuille de placement devra atteindre zéro émissions nettes d'ici 2050 au plus tard.

Au niveau de la direction

La gouvernance des enjeux liés aux changements climatiques est transmise par le conseil d'administration et ses comités à l'équipe de la haute direction, qui est chargée de mettre en œuvre la stratégie pour accomplir la mission de l'organisation.

L'équipe de la haute direction affecte les ressources et s'assure que l'organisation dispose des capacités nécessaires pour atteindre ses objectifs en matière de climat, tels que l'élimination de l'empreinte carbone provenant de ses activités, la protection de sa clientèle contre les inondations et autres risques physiques, et l'augmentation constante de la proportion de son portefeuille de placement dans les investissements d'impact liés au climat et au renforcement de la résilience. L'équipe de la haute direction délègue des mandats relatifs à l'action climatique à différentes unités opérationnelles, notamment le comité de gestion des placements (CGP). De plus, dans le cadre de leur plan de rendement, les membres de la vice-présidence et des échelons supérieurs doivent se fixer au moins un objectif qui appuie les objectifs de développement durable ou d'identité coopérative de l'organisation. Chaque année, les objectifs sont vérifiés, puis les résultats sont communiqués au CA et publiés dans le rapport annuel intégré.

Le CGP supervise la mise en œuvre de nos stratégies de placement et présente régulièrement des rapports au CGRR pour que les investissements d'impact dans les domaines des changements climatiques et du développement durable restent au centre de ses préoccupations. Notre gestionnaire d'actifs, Addenda, est chargé de l'exécution de nos stratégies de placement.

Le Service du développement durable et de la responsabilité sociale de Co-operators, dirigé par le vice-président au développement durable et à la responsabilité sociale, aide Co-operators à faire la promotion d'un avenir durable dans l'esprit coopératif. Son équipe est chargée d'intégrer nos principes de développement durable au sein de l'organisation, notamment au sein des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance.

Activités en 2021

Plusieurs chantiers et initiatives ont été réalisés par la haute direction et nos unités opérationnelles en 2021, notamment :

- Élaboration et approbation de la nouvelle stratégie et des nouveaux objectifs de Co-operators en matière d'investissement climatique
- Création d'un groupe de travail transversal du GIFCC pour demander des mises à jour aux unités opérationnelles de l'organisation
- Poursuite de l'intégration des risques liés au climat dans notre rapport ORSA
- Lancement des fonds d'actions liés à la transition climatique d'Addenda
- Mise au point de l'équivalent pour les entreprises de notre assurance contre les risques d'inondation
- Recherche menée pour informer Co-operators des approches possibles pour faire face aux changements climatiques dans le cadre de nos activités d'assurance
- Mise en œuvre d'analyses de scénarios climatiques et de simulations de crise en assurance vie
- Optimisation de nos scénarios climatiques en assurance de dommages de sorte à inclure la simulation de crise sur nos portefeuilles d'actifs et de placement

Unités opérationnelles et répartition des rôles en matière de climat

Souscription et actuariat
Étalonnage des risques liés au climat (inondations, feux de forêt) et élaboration de méthodes d'analyse de scénarios climatiques

Tarification et développement des produits
Intégration des facteurs de changement climatique dans le processus de tarification et développement d'autres produits novateurs, comme l'assurance inondation pour les entreprises

Gestion des risques de l'entreprise
Intégration des enjeux climatiques dans l'étalonnage de la propension au risque, pour la production de l'ORSA

Gestion des actifs
Intégration continue des principes ESG et de développement durable dans la prise de décisions de placement pour la clientèle

Réassurance
Prise en considération des changements climatiques dans les accords de réassurance

Placement
Respect des principes de la nouvelle stratégie d'investissement climatique de Co-operators

Finances
Rédaction du rapport GIFCC

Développement durable et responsabilité sociale
Intégration des principes de développement durable, dont les considérations climatiques, au sein de l'organisation et des unités opérationnelles liées aux placements et à l'assurance

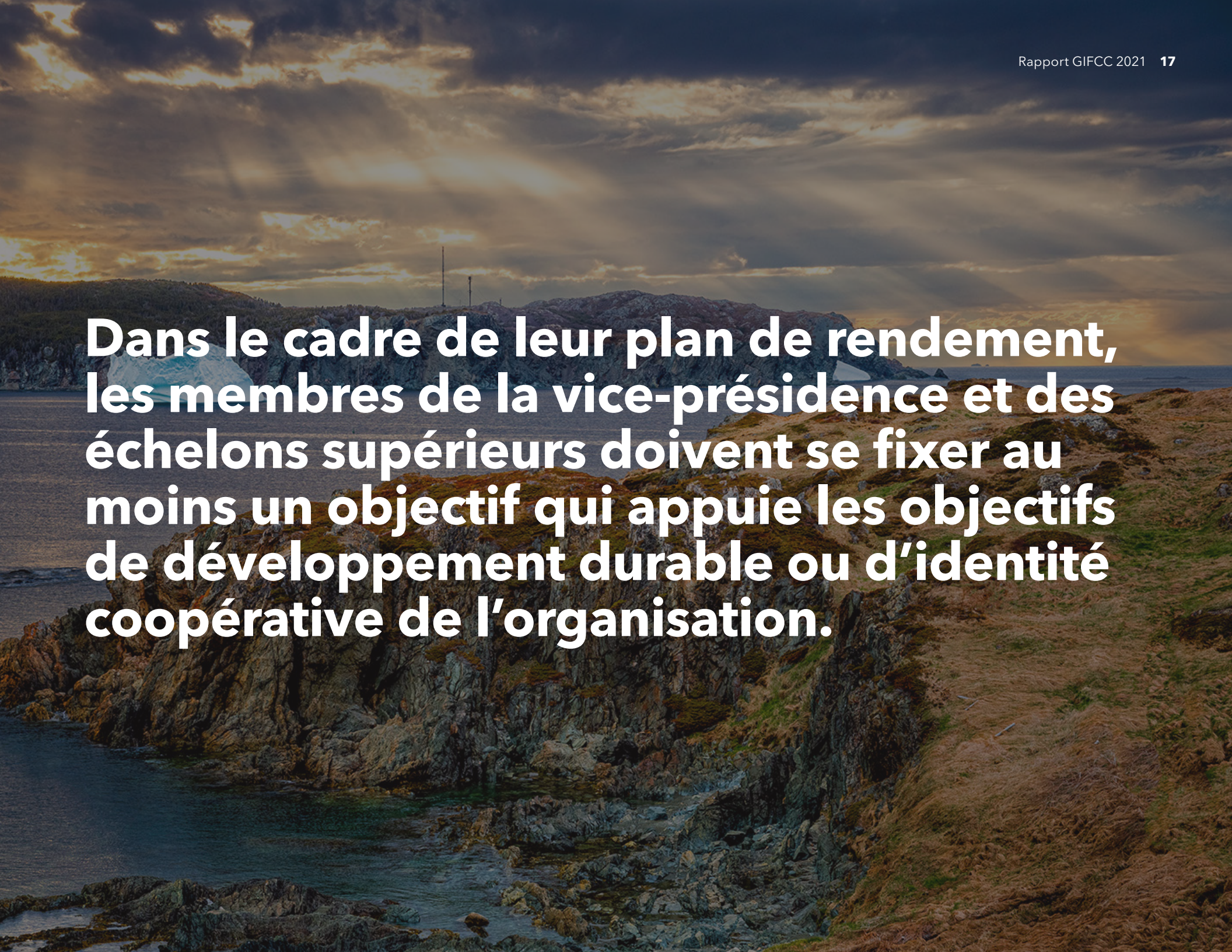

Dans le cadre de leur plan de rendement, les membres de la vice-présidence et des échelons supérieurs doivent se fixer au moins un objectif qui appuie les objectifs de développement durable ou d'identité coopérative de l'organisation.

Stratégie

Co-operators est fière de mener des actions sérieuses face aux changements climatiques et d'être un chef de file respecté en matière de climat et de développement durable dans le paysage canadien. L'urgence climatique est au cœur de notre stratégie, et c'est pour cette raison que nous avons annoncé de nouvelles cibles zéro émissions nettes pour nos placements et nos activités qui nous aideront à définir la voie à suivre, car la transition vers une économie verte est impérative.

Variations de la température à la surface du globe

La première partie du sixième rapport d'évaluation du GIEC publié en août 2021 montre que la planète risque d'atteindre ou de dépasser un réchauffement de 1,5 degré Celsius d'ici les deux prochaines décennies. Ce n'est qu'avec des réductions d'émissions ambitieuses que le monde pourra limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris.

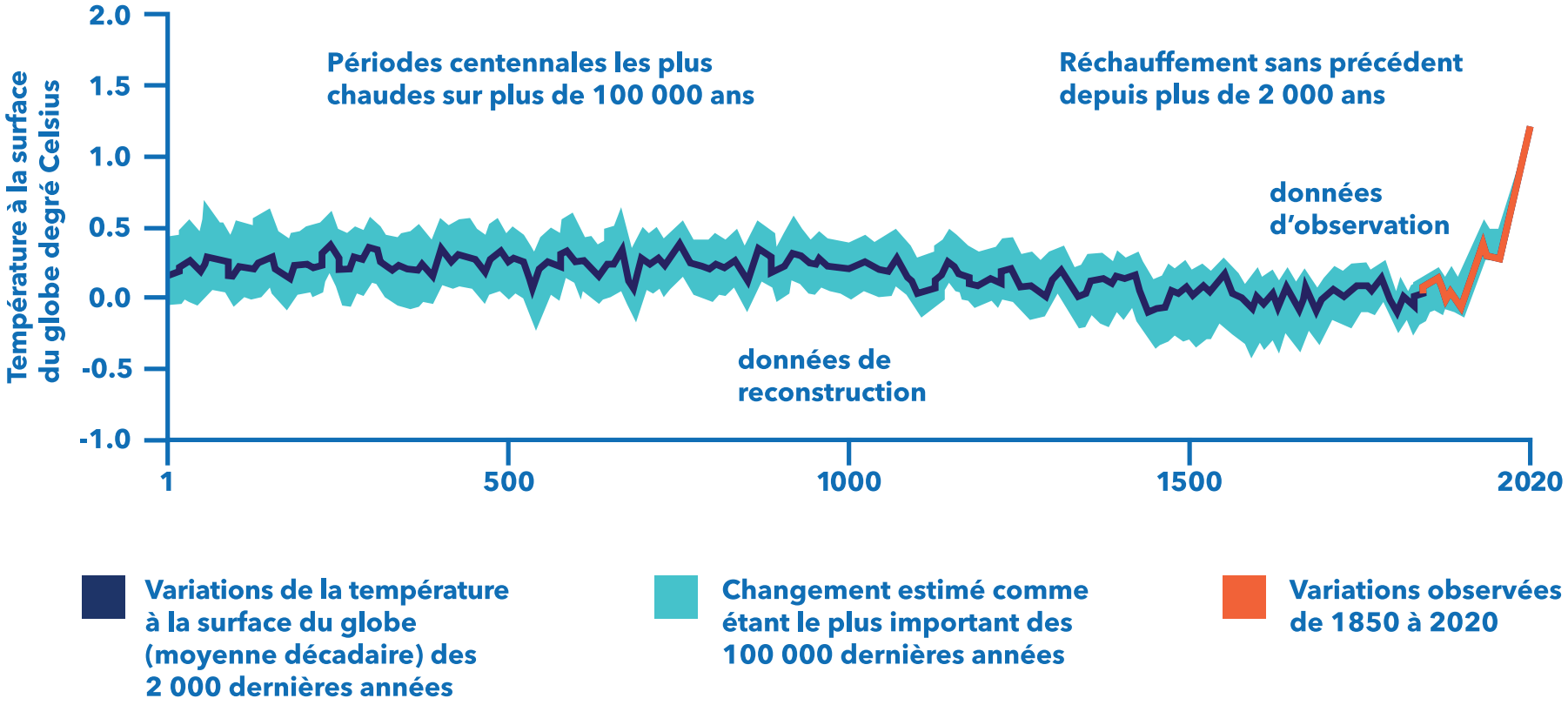

Source : données du GIEC

Cibles liées au climat

Notre compréhension collective de la science du climat, y compris le lien avec les conditions météorologiques extrêmes, est plus fine que jamais. Limiter la hausse de la température moyenne à la surface du globe à l'objectif de 1,5 degré Celsius fixé par l'Accord de Paris nécessitera de grandes transformations. Le dernier rapport du GIEC montre que les émissions de CO2 doivent être réduites à zéro d'ici 2050 pour limiter le réchauffement à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle. Le rapport alerte également sur les effets dramatiques des changements climatiques, même si des mesures draconiennes sont prises pour atteindre les cibles zéro émissions nettes.

Dans cette optique, nos stratégies sur les changements climatiques couvrent tous les secteurs importants de notre organisation, comme les placements, les assurances et les activités d'exploitation. Nos nouvelles cibles zéro émissions nettes augmentent considérablement la portée et le degré de nos ambitions en matière climatique. Voici nos nouvelles cibles liées au climat :

D'ici 2030, les émissions issues de nos activités seront réduites de 45 % par rapport à celles de 2019

D'ici 2030, 60 % de nos actifs investis seront consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique

Zéro émissions nettes pour nos activités d'ici 2040

Zéro émissions nettes pour notre portefeuille de placement d'ici 2050 au plus tard

Placements et gestion d'actifs

L'un des facteurs prépondérants de notre stratégie d'investissement consiste à faire en sorte que notre portefeuille atteigne zéro émissions nettes, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris et de la NZAOA. En 2021, nous avons annoncé de nouvelles cibles zéro émissions nettes à atteindre d'ici 2050 pour nos placements. Et d'ici 2030, 60 % de nos actifs investis seront consacrés à des investissements d'impact ou de transition climatique afin de soutenir la transition vers une économie durable, résiliente et sobre en carbone. Afin de mesurer les progrès accomplis, nous avons établi des cibles intermédiaires et des jalons, notamment la réduction de 20 % des émissions générées par nos placements[7] d'ici 2026 par rapport aux niveaux de 2019. De nouvelles cibles intermédiaires seront établies tous les quatre ans, et nous publierons les progrès accomplis au moins une fois l'an.

[7] *Portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse exprimés en t éq. CO_2/M$ d'actifs investis*

Stratégie d'investissement climatique

Notre stratégie obéit à des principes de base qui font partie intégrante du mandat général que nous avons confié à Addenda, notre gestionnaire d'actifs :

Mission et vision
Nous sommes animés par notre mission d'offrir la sécurité financière pour la population et les collectivités canadiennes.

Fondement scientifique
Nos positions respectent l'Accord de Paris et s'inspirent de la meilleure littérature scientifique qui soit (p. ex. les rapports du GIEC).

Avant-garde
Nous faisons résolument progresser les pratiques d'investissement qui prennent en compte les efforts d'atténuation et de résilience climatiques.

Influence
En tant que propriétaires d'actifs, nous soutenons activement, dans une visée collaborative, la mise en œuvre de politiques publiques et l'utilisation de nos ressources et de nos capacités.

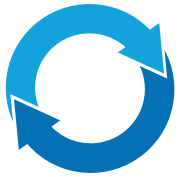

Cohérence
Nos politiques et pratiques sont les mêmes pour toutes nos sociétés et tous nos secteurs d'activité.

Amélioration continue
Nous avons l'intention de relever nos ambitions en établissant de nouvelles cibles intermédiaires tous les quatre ans.

Comme nous sommes également un gestionnaire d'actifs pour une clientèle institutionnelle et au détail par l'intermédiaire d'Addenda, notre stratégie vise à aider cette clientèle à aborder et à atténuer les risques climatiques. En 2021, Addenda a adhéré à l'initiative NZAM, démontrant sa volonté d'atteindre l'objectif zéro émissions nettes de GES pour nos placements. De plus, Addenda a lancé des fonds communs d'actions liés à la transition climatique, qui sont offerts en actions canadiennes et en actions internationales. Ces fonds privilégient des entreprises qui partagent notre objectif pour l'avènement d'une économie zéro émissions nettes d'ici 2050. Ils mettent l'accent sur la réduction des émissions dans tous les pans de l'économie tout en générant de bons rendements.

Pour en savoir plus sur la stratégie climatique et les fonds de transition d'Addenda, consultez le site addendacapital.com.

Souscription et exploitation

La mission de Co-operators consiste à offrir une sécurité financière pour la population et les collectivités canadiennes. À mesure que les risques liés aux changements climatiques s'aggravent, notre capacité à réaliser notre mission devient de plus en plus difficile.Pour continuer à en honorer l'engagement, nous devons accorder une place prépondérante à l'examen des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans nos activités de souscription et de prospection de clientèle.

Nous continuons à concevoir des produits et des services liés aux changements climatiques. Nous avons été le premier assureur canadien à offrir une protection contre les inondations à toutes les résidences, peu importe le risque qu'elles représentent. En 2021, nous avons considérablement progressé dans la préparation de notre produit d'assurance inondation pour les entreprises, qui sera mis en marché au premier semestre de 2022. Nous continuons d'innover et de créer des solutions qui nous permettent de mieux gérer et comprendre les risques liés aux changements climatiques et leur effet sur nos passifs au titre des contrats d'assurance. C'est ainsi qu'en 2021, nous avons mis en ligne la plateforme CHARM, un outil de surveillance des données sur l'accumulation des risques, utilisé par Co-operators, qui sert de cadre stratégique à la gestion proactive des risques et de la tarification. En outre, dans notre volonté de favoriser la résilience des collectivités, qui est notre objectif global, nous collaborons avec plusieurs secteurs à la recherche et au partage des ressources qui donnent la chance aux collectivités de se préparer et d'agir en amont relativement aux événements qui résultent des changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt.

Étant perçus comme un chef de file en matière de climat au Canada, nous devons montrer l'exemple. En 2020, nous sommes parvenus à devenir équivalents carboneutres, ce qui a ouvert la voie à une portée plus large et à une cible plus ambitieuse de zéro émissions nettes annoncée en 2021. Notre ambition de réduire nos émissions opérationnelles évolue, comme en témoigne notre objectif d'atteindre zéro émissions nettes d'ici 2040. Nous continuerons d'investir dans l'efficience opérationnelle et d'autres solutions novatrices afin d'atteindre zéro émissions nettes de gaz à effet de serre pour nos activités, par exemple avec la construction de notre nouveau siège social qui vise les certifications LEED Or et WELL.

Nous collaborons avec plusieurs secteurs à la recherche et au partage des ressources qui donnent la chance aux collectivités de se préparer et d'agir en amont relativement aux événements qui résultent des changements climatiques, comme les inondations et les feux de forêt.

Actions et mobilisation

L'engagement en faveur du climat est un élément clé de notre stratégie climatique. Le changement transformationnel nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius d'ici 2100 pourra se réaliser uniquement à la suite d'efforts coordonnés à l'échelle mondiale entre les gouvernements, les industries et d'autres acteurs sur la base d'alliances et de coalitions.

Co-operators et Addenda sont depuis longtemps des parties prenantes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Toutes deux sont fières d'avoir adhéré en 2021 à la NZAOA et à l'initiative NZAM, respectivement, et sont impatientes de travailler avec leurs pairs pour l'avènement d'une société à zéro émissions nettes. Addenda a participé à la mise sur pied du programme Climate Engagement Canada (CEC) en 2021. CEC est une initiative du secteur financier qui vise à regrouper les intérêts de la communauté financière et ceux des entreprises canadiennes pendant la transition vers une économie à zéro émissions nettes. En 2021, Co-operators a rejoint la coalition Un Canada résistant au climat qui a plaidé avec succès auprès du gouvernement fédéral pour qu'il adopte des recommandations importantes sur la mise au point de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques du Canada.

Par ailleurs, notre stratégie intègre des initiatives de leadership et de mobilisation en vue de bâtir des collectivités résilientes et de leur donner les moyens de se préparer et d'agir avant que surviennent des phénomènes météorologiques, comme des inondations et des feux de forêt. En 2021 par exemple, nous avons annoncé une nouvelle entente pluriannuelle de 500 000 $ pour soutenir le groupe de recherche sur la sensibilisation aux risques d'inondation Partenaires pour l'action, par l'intermédiaire de l'Université de Waterloo. Ce partenariat contribue à réduire la vulnérabilité de nos collectivités par la sensibilisation et la préparation aux risques d'inondation.

Analyses de scénarios climatiques

L'évaluation de la résilience de la stratégie d'une organisation compte tenu de l'analyse de scénarios climatiques est l'une des recommandations clés du GIFCC.

En effet, les organismes de réglementation des assurances et des banques, ainsi que les organismes de l'industrie, portent un intérêt accru à la mise au point d'analyses de scénarios et de simulations de crise susceptibles d'améliorer notre compréhension et notre évaluation des risques liés au climat. La mise au point de ces analyses de scénarios et de ces outils de simulation de crise pour les assureurs en est encore à ses débuts. Les défis méthodologiques sont nombreux et, à ce jour, très peu d'orientations normatives ont été établies. Cependant, des progrès ont été réalisés dans les secteurs de l'assurance et des banques dans le cadre du projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF, qui s'est terminé à la fin de 2021. Ce projet visait à acquérir des connaissances en analyse de scénarios climatiques et à soutenir la divulgation des risques liés à la transition climatique sur les investissements, afin de mieux comprendre l'exposition potentielle du secteur financier canadien aux risques de cette transition. Co-operators a été l'une des six institutions financières à participer au projet pilote. Pour lire le rapport de la Banque du Canada, consultez son site Web.

En 2021, nos capacités internes d'analyse de scénarios climatiques et de simulations de crise en assurance de dommages ont connu d'importantes avancées. Comme en 2020, les scénarios présentés à la haute direction dans notre rapport d'examen de la santé financière (ESF) dépeignaient quatre événements catastrophiques. La gravité globale a été étalonnée à l'aide de courbes de probabilité tirées d'un modèle interne qui simule de multiples risques. Les quatre événements mis en scène étaient les suivants : l'inondation de 2013 à Toronto, l'inondation de 2013 en Alberta, un orage de convection violent à intervalle de récurrence de 10 ans et un ouragan à intervalle de récurrence de 20 ans. Les pertes subies, bien qu'importantes, ne constitueraient pas une menace pour la solvabilité de l'entreprise et seraient considérablement atténuées par nos traités de réassurance. La principale amélioration réalisée en 2021 a été l'ajout d'une simulation « choc » de crise sur nos portefeuilles d'actifs et de placement (actions et titres à revenu fixe). Les résultats globaux de notre analyse de scénarios et de nos simulations de crise en assurance de dommages ont révélé que notre portefeuille d'actions subirait des répercussions négatives. Toutefois, l'ampleur de ces répercussions modélisées a été atténuée par notre stratégie d'investissement d'impact et de transition climatique. Fait important à noter, nos activités d'assurance de dommages demeureraient solvables, et il était montré que nous serions en mesure d'honorer nos obligations financières.

Au cours de la dernière année, notre assureur vie, Co-operators Compagnie d'assurance-vie (CCAV), a conçu son premier scénario de solvabilité dans le contexte des changements climatiques et l'a présenté à la haute direction dans son rapport ESF. Comme en assurance de dommages, l'analyse portait sur les risques physiques et les répercussions connexes. Le cœur du scénario a été conçu conformément aux lignes directrices émises par l'Institut canadien des actuaires (ICA). Il prévoyait notamment les potentiels effets néfastes de la mortalité et de la morbidité causées par la hausse des températures et les conséquences découlant d'événements météorologiques catastrophiques ou de catastrophes naturelles. Ces conséquences peuvent prendre la forme d'une éclosion d'influenza ou d'une pandémie attribuable à des précipitations plus intenses et plus fréquentes, générant des inondations, une exposition accrue à des produits chimiques toxiques dans les eaux de ruissellement et des maladies d'origine hydrique. Les hypothèses utilisées dans cette analyse étaient, sans toutefois s'y limiter : la mortalité, la morbidité et la dépréciation des actifs[8]. Dans l'ensemble, malgré les répercussions négatives sur l'entreprise, CCAV est demeurée solvable et en parfaite conformité avec les exigences sur le capital réglementaire dans ce scénario.

[8] *Actifs liés à des combustibles fossiles*

Risques liés au climat relevés par Co-operators

Co-operators tient à jour une liste des risques potentiels liés au climat dans le but de déterminer les répercussions et les réponses potentielles ainsi que la période pendant laquelle ces risques peuvent l'affecter.

Risques	Type	Description et réponse	Horizon temporel
Augmentation de la fréquence et de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes	Physique	Les changements climatiques entraînent une augmentation des sinistres dans notre portefeuille d'assurance de dommages. Cette tendance viendra inévitablement creuser l'écart entre les pertes assurées et le total des pertes économiques subies. Combler cet écart en répercutant largement ces coûts supplémentaires sur les titulaires de police n'est pas un modèle économique viable ni conforme à la mission de notre coopérative. Par conséquent, notre capacité à préserver et à bonifier notre rentabilité dépend grandement de notre capacité à estimer et à tarifer correctement ces événements météorologiques et à les atténuer aussi efficacement que possible.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Augmentation de la mortalité et de la morbidité	Physique	Les risques de mortalité et de morbidité liés aux changements climatiques peuvent nuire à notre portefeuille d'assurance vie. Par exemple, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les inondations et les canicules peut avoir une incidence sur la santé, notamment sur la propagation des maladies infectieuses et des virus. Par conséquent, le scénario d'examen de la situation financière de notre société analyse régulièrement le risque sanitaire que présenterait une épidémie, parmi d'autres risques.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Accumulation de l'exposition au risque	Physique	L'accumulation de l'exposition au risque désigne le risque de pertes globales importantes dues à un événement ou à un risque unique en raison de la concentration du risque assuré exposé à cet événement ou à ce risque unique. Un des principaux facteurs de nos pertes assurées est attribuable aux variations de l'exposition. Nous prévoyons que les variations défavorables de l'exposition continueront de s'accumuler au cours des prochaines années. Nous avons investi des ressources dans des outils tels que la plateforme CHARM afin de comprendre le plus précisément possible notre exposition au risque.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Dépréciation des actifs et baisse du rendement	Transitoire	Les changements climatiques peuvent avoir une incidence sur la valeur de notre portefeuille de placement puisque les entités émettrices sont également touchées par des événements physiques liés aux changements climatiques, ainsi que par les technologies, les préférences de la clientèle ou la réglementation. Cela peut nuire directement aux résultats financiers de ces entreprises et, par extension, aux nôtres. Addenda prend en compte le risque climatique dans son approche de placement et entretient un dialogue régulier avec les entités émettrices afin de promouvoir une plus grande divulgation des risques climatiques et des mesures prises par la direction. En outre, de nouvelles offres de produits ont été lancées en 2021 pour donner aux propriétaires d'actifs la possibilité d'effectuer des investissements durables au moyen du cadre d'investissement d'impact existant d'Addenda. Co-operators a inclus des facteurs liés aux actifs et aux capitaux propres dans l'analyse des scénarios climatiques afin d'évaluer l'incidence des simulations de crise.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Réglementaire	Transitoire	L'évolution récente des politiques et des prix de l'énergie et des émissions de carbone, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale, entraîne des coûts directs et indirects plus élevés. À terme, ces coûts se répercuteront sur notre capacité à maintenir et à accroître la rentabilité. Et cette rentabilité aura une incidence sur les entreprises dans lesquelles nous choisissons d'investir.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Litige	Responsabilité	Les risques de litige portent sur les répercussions négatives découlant des parties qui cherchent à recouvrer des pertes subies en raison des changements climatiques. À l'échelle mondiale, il y a eu une augmentation du nombre de recours juridiques intentés pour compenser des préjudices et des pertes découlant d'une inaction climatique. De nouvelles lois et de nouveaux règlements peuvent créer des risques de responsabilité supplémentaires pour les fournisseurs d'assurance. Co-operators doit être consciente de ce nouveau profil de risque.	À long terme (plus de 5 ans)
Abordabilité de l'assurance des biens	Transitoire	L'augmentation des primes en assurance des biens par suite des changements climatiques pourrait pousser les gouvernements provinciaux à intervenir dans le dossier de l'abordabilité. Nous gérons ce risque en participant à des projets sectoriels d'adaptation et de prévention afin de mieux comprendre de quelle façon nous pouvons créer des partenariats avec d'autres parties prenantes institutionnelles pour réduire la probabilité de subir des pertes économiques en cas de phénomènes météorologiques extrêmes et limiter leurs conséquences sur les primes et les protections pour notre clientèle.	À long terme (plus de 5 ans)
Réputation	Transition	Co-operators envisage des approches visant à mieux comprendre l'intensité des émissions en carbone de ses portefeuilles de souscription et son exposition à des secteurs fortement axés sur le carbone, et ce, autant pour des motifs économiques que pour gérer de manière proactive les risques d'atteinte à la réputation et les considérations liées au marché.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours

Occasions liées au climat relevées par Co-operators

À l'instar du suivi des risques liés au climat pour Co-operators, nous cherchons des occasions de nous adapter et de mettre en œuvre des solutions pour contribuer aux activités ayant des retombées bénéfiques.

Occasions	Type	Description et réponse	Horizon temporel
Solutions de produits novateurs	Offres de produits	La conception de solutions de produits novateurs qui donneront aux collectivités les moyens d'être plus résilientes est une priorité de l'engagement de Co-operators en faveur du climat. Nous avons été les premiers, et les seuls, à proposer un produit de garantie Eau multirisque à l'intention de tous les Canadiens et Canadiennes, quel que soit leur niveau de risque d'inondation. Ce produit, qui comprend une protection contre les ondes de tempête, est offert pour tous les types de risques et tous les types de biens immobiliers (y compris les chalets et les habitations saisonnières, les appartements et les copropriétés). En 2021, l'élaboration de notre produit d'assurance inondation équivalent pour les entreprises a beaucoup progressé, et le produit devrait être mis en marché au premier semestre de 2022. De plus, Addenda a lancé les fonds communs d'actions canadiennes et internationales axés sur la transition climatique.	En cours
Élaboration de nouveaux outils pour atténuer les risques liés au climat pour la clientèle	Résilience de la clientèle	Nous avons pour objectif d'utiliser les technologies de modélisation et d'analytique à notre portée pour mieux quantifier le risque climatique. Cette initiative comporte plusieurs programmes, notamment le suivi exact de la progression des feux de forêt pour permettre des prises de mesures plus rapides en matière de souscription; des efforts accrus et ciblés pour informer les utilisateurs et utilisatrices de l'imminence de phénomènes météorologiques extrêmes; la création d'outils pour surveiller avec plus de précision l'accumulation des risques afin de repérer les clientes et clients les plus susceptibles d'être touchés par les changements climatiques; et l'élaboration de modèles et de simulateurs d'inondations sophistiqués pour mieux détecter et surveiller les risques d'inondation.	À court terme (1 à 3 ans) et en cours
Efficience opérationnelle – zéro émissions nettes	Utilisation des ressources	Nous avons atteint notre cible de devenir équivalents carboneutres nets en 2020, ayant compensé la totalité de nos émissions. En 2021, nous avons poussé nos cibles plus loin, en mettant le cap sur zéro émissions nettes dans nos activités d'ici 2040. Pour atteindre cette cible, Co-operators continuera de réduire ses émissions dans la chaîne de valeur (portées 1, 2 et 3) en investissant dans l'efficience opérationnelle durable.	À long terme (plus de 5 ans)
Nouveaux arguments et augmentation de la participation publique	Résilience de la clientèle	Dans la cadre de nos efforts constants pour rendre les collectivités résilientes, nous nous sommes associés à d'autres secteurs pour favoriser la recherche et le partage des ressources qui donnent la chance aux collectivités de se préparer avant que surviennent des phénomènes météorologiques, comme des inondations et des feux de forêt. Nous avons récemment annoncé un nouvel engagement pluriannuel avec le groupe de recherche sur la sensibilisation aux risques d'inondation Partners in Action, et nous continuons d'aider les communautés à renforcer leur résilience aux feux de forêt grâce à notre partenariat avec FireSmart Canada.	En cours
Établissement de coalitions	Acquisition de connaissances	Co-operators ne fonctionne pas en vase clos. Limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius d'ici la fin du siècle exigera un changement transformationnel. Ce changement ne peut se produire qu'en établissant des alliances et des coalitions entre l'industrie et les gouvernements. En mettant en commun les ressources et l'expertise de l'industrie et des gouvernements, la société se donnera de meilleures chances d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. De notre côté, le travail récent avec la Banque du Canada et le BSIF nous a permis de tirer de précieuses leçons pour nos évaluations internes des risques de transition climatique sur nos placements.	En cours

Gestion des risques

Co-operators est consciente de l'urgence grandissante d'évaluer les risques liés aux changements climatiques dans l'ensemble du secteur des assurances et des services financiers. Les risques de développement durable, tels que les changements climatiques, sont intégrés à notre cadre général de gestion des risques et à nos mécanismes d'évaluation.

Il est important d'énoncer nos risques et les moyens par lesquels ils sont mesurés et gérés pour s'assurer que les parties prenantes internes et externes les comprennent et qu'ils ont une vision précise et cohérente de ces risques grâce à divers mécanismes de signalement et de divulgation. Nos pratiques de gestion des risques sont influencées par notre identité coopérative. Nous appliquons une approche consultative et axée sur la collectivité qui privilégie une vision globale de l'entreprise à long terme et qui cherche à intégrer les principes du développement durable, comme l'exige notre CDDRS.

Notre cadre de gestion des risques

C'est en appliquant efficacement notre cadre de gestion des risques de l'entreprise (GRE) que nous parvenons à faire concorder notre propension au risque, nos plans d'investissement, nos stratégies d'affaires et nos plans opérationnels. À mesure que les risques et les stratégies évoluent, notre cycle continu d'identification, d'évaluation, de quantification et de divulgation des risques fait en sorte que nous pouvons nous plier et nous adapter aux changements qui surviennent au sein de notre entreprise et de notre contexte opérationnel. Un ensemble complet de contrôles vient appuyer notre approche globale en matière de GRE. Comme la GRE est intégrée, nos activités dans ce domaine n'ont pas lieu en vase clos; elles sont au contraire inscrites dans nos activités commerciales et bien ancrées dans notre culture à l'égard des risques.

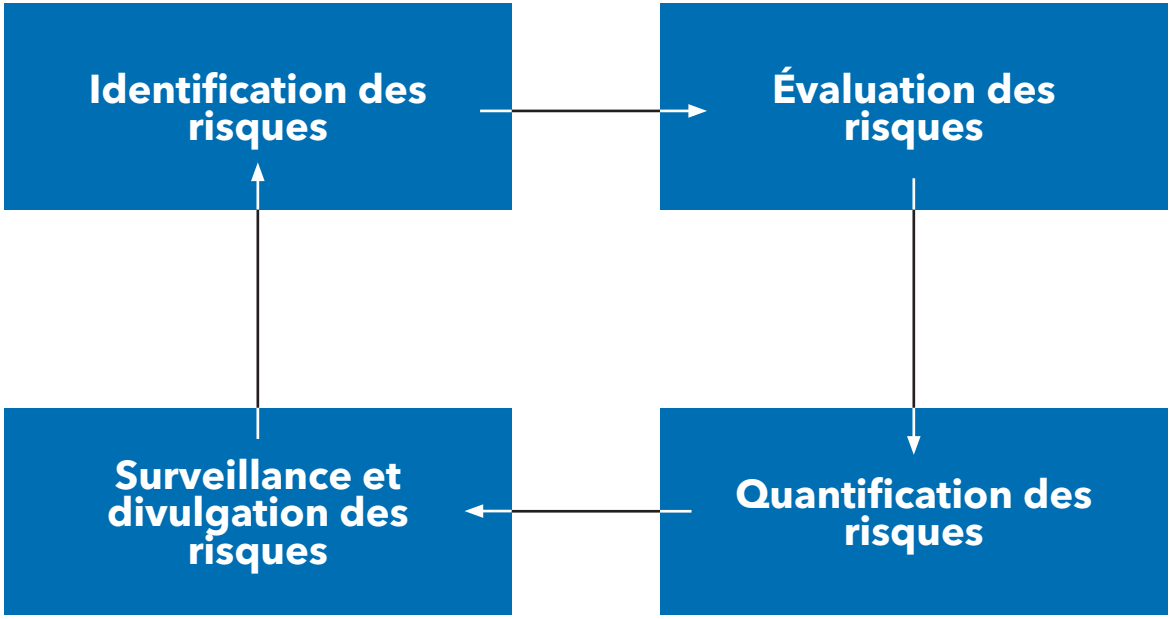

Principales composantes de la GRE

- Propension au risque
- Gestion du capital

Mesures de contrôle des risques

- Architecture de gouvernance du risque
- Conseil d'administration et comités de gestion des risques
- Modèle opérationnel des trois lignes de défense
- Gestion du rendement et rémunération

Intégration de la GRE

- Planification et prise de décision
- Culture de gestion des risques
- Champions de la GRE

Évaluation des risques

C'est par l'intermédiaire du processus d'évaluation des risques que nous pouvons déterminer si les risques sont suffisamment atténués, établir la nécessité d'augmenter ou de diminuer les mesures de contrôle, reconnaître la dépendance à l'égard d'un facteur d'atténuation en particulier et discuter des autres solutions d'atténuation.

Nos outils de surveillance et de divulgation des risques sont conçus pour fournir, en temps utile, des renseignements pertinents et précis sur nos problèmes de risque importants. Par exemple, notre tableau de bord des risques permet de comparer notre profil de risque avec notre propension à prendre des risques tandis que notre programme de simulations de crise, qui comprend désormais un scénario climatique, permet l'évaluation de notre profil de risque en situation de crise modérée à grave, y compris une discussion sur les contrôles pour atténuer l'exposition aux risques.

Par définition, les principaux risques, qui comprennent les changements climatiques, sont ceux qui pourraient nous empêcher de réaliser notre vision ou nos objectifs stratégiques. En outre, nos risques principaux et émergents sont synthétisés dans un rapport qui met en évidence les effets potentiels du risque et les raisons pour lesquelles il est important.

Modèle des trois lignes de défense

Nous employons essentiellement un modèle des « trois lignes de défense » ,qui permet d'aborder la gestion du risque dans toutes ses étapes : identification, évaluation et quantification, contrôle et surveillance, et signalement. Nous cherchons à adopter cette approche dans la gestion des risques physiques, de responsabilité et de transition et des autres sources de risques climatiques.

1 Première ligne

Personnel des unités opérationnelles

- Identification, évaluation et atténuation des risques
- Surveillance et signalement
- Coordonner les stratégies commerciales et opérationnelles avec la propension au risque

2 Deuxième ligne

Fonctions indépendantes de supervision, notamment : Actuariat, Gouvernance, Services juridiques, Finances

- Assurer la surveillance indépendante des risques et contribuer à l'élaboration et au suivi des mesures de contrôle de la première ligne de défense
- Donner des conseils dans leur domaine d'expertise
- Établir des mesures de contrôle des risques appropriées, le cas échéant

3 Troisième ligne

Auditeurs et auditrices internes et externes

- Donner au CA et à la haute direction l'assurance indépendante
- Évaluer l'efficacité des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle

Approche de gestion des risques climatiques

Placements

Il est écrit dans nos politiques de placement qu'Addenda, notre société de gestion de placements, est la principale responsable de la gestion et de l'évaluation des risques climatiques pour notre portefeuille d'actifs investis. Cette responsabilité revient aux gestionnaires de portefeuille d'Addenda, qui sont à même de comprendre les risques et les occasions importants liés au climat dans les portefeuilles de placement de Co-operators.

Addenda a mis en œuvre des processus de repérage, d'évaluation et de gestion aux étapes de la recherche et du contrôle diligent pour les nouveaux placements. Pour étayer les analyses liées au climat pour tous les portefeuilles actuels, Addenda a mis au point des outils et des pratiques de pointe destinés à évaluer et à gérer les risques physiques et les risques liés à la transition. À l'utilisation de ces outils s'ajoute le recours à l'équipe d'investissement durable d'Addenda, qui est responsable d'aider les gestionnaires de portefeuille à cerner et gérer les enjeux et les tendances climatiques, notamment :

- Produire des résumés de l'information liée au climat des sociétés en regard des recommandations du GIFCC, notamment les données sur les émissions et les cibles.
- Diriger les activités d'engagement auprès des sociétés en portefeuille sur des sujets comme les risques climatiques et la réduction des émissions.
- Produire et diffuser des rapports et des documents sectoriels à l'intention des équipes de placement sur les pratiques exemplaires émergentes et les initiatives mondiales et canadiennes dans ce domaine afin d'éclairer la gestion des risques liés aux changements climatiques par les gestionnaires d'actifs institutionnels et les propriétaires d'actifs.

Pour faciliter encore davantage l'intégration des risques climatiques par ses gestionnaires de portefeuille, Addenda a mis au point un outil normalisé visant à leur permettre de cerner les principaux enjeux ESG dans tous les secteurs représentés dans ses portefeuilles d'actions et de titres à revenu fixe. Cet outil repose sur les normes du SASB[9] et soutient l'évaluation des enjeux ESG tant au niveau des secteurs qu'à celui des émetteurs. Les principales mesures évaluées sont les suivantes : émissions de GES, consommation d'énergie, cibles de réduction, exposition aux énergies renouvelables par opposition aux combustibles fossiles et intensité des émissions comparativement à celles de pairs. Pour obtenir une analyse plus complète des pratiques de gestion des risques d'Addenda, consultez son rapport GIFCC 2021.

Évaluation et gestion des risques liés aux entreprises

Pratiques en matière de risques climatiques	Actions de sociétés ouvertes	Hypothèques commerciales	Titres à revenu fixe
Données sur le climat	Oui	Oui	Oui
Outil SASB+	Oui	S.O.	Oui
CatNet®	S.O.	Oui	S.O.

Gestion de portefeuille

Pratiques en matière de risques climatiques	Actions de sociétés ouvertes	Hypothèques commerciales	Titres à revenu fixe
CatNet®	S.O.	Oui	S.O.
Analyse sectorielle des changements climatiques	S.O.	S.O.	Oui
Empreinte carbone	Oui	S.O.	S.O.
Analyse de scénarios climatiques	Oui	Oui	Oui

[9] *Sustainability Accounting Standards Board – sasb.org*

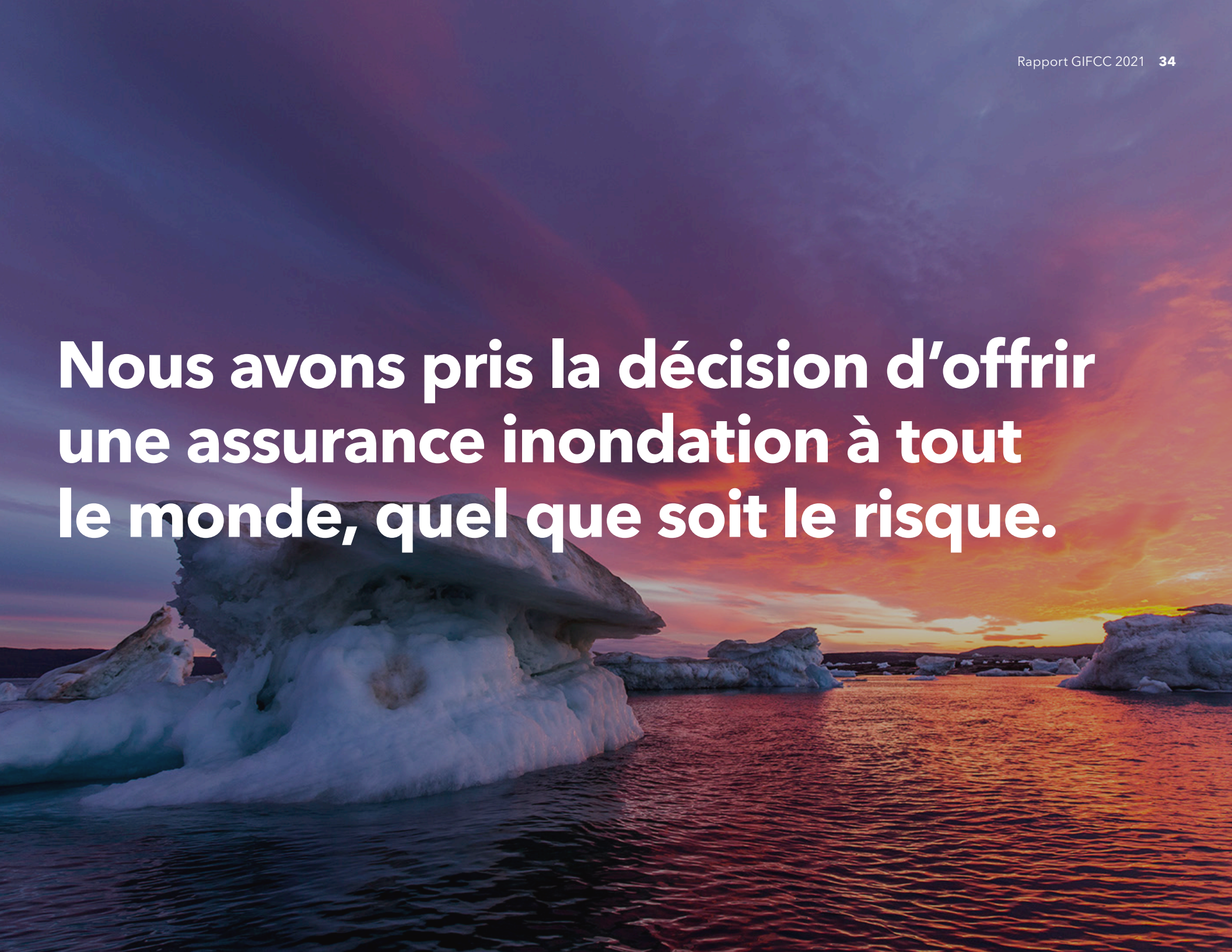
Nous avons pris la décision d'offrir
une assurance inondation à tout
le monde, quel que soit le risque.

Assurances

Co-operators consacre d'importantes ressources à la recherche de méthodes en vue d'anticiper les nombreuses répercussions des changements climatiques et de s'y préparer. Nous préservons notre capital tout en gérant nos coûts à l'aide de mécanismes de transfert du risque en réassurance. Les protections de réassurance sont établies en fonction de certaines limites d'exposition, de manière à protéger nos entités d'assurance des pertes excessives en cas de catastrophes. Nos sociétés d'assurance sont responsables de contrôler leur exposition à une catastrophe individuelle donnée et de définir leurs besoins de réassurance en fonction de l'ensemble de notre propension au risque et de notre profil de capital. De plus, notre exposition au risque de crédit de contreparties est atténuée au moyen de la répartition de notre programme de réassurance entre plusieurs partenaires de confiance et aux normes financières strictes qui délimitent leur admissibilité.

L'importance et le calendrier des impacts des changements climatiques sur nos accords de réassurance dépendent de nombreux facteurs, y compris les efforts mondiaux en matière d'atténuation et de développement durable, les catastrophes naturelles liées au climat mondial, la géographie de notre portefeuille, les produits d'assurance et les protections, le type de risque, etc. Il y a une incertitude inhérente à la modélisation des dangers naturels et des changements climatiques. Notre stratégie de réassurance de catastrophe repose sur une perspective à relativement court terme, les traités étant généralement conclus pour des périodes de un an. Cela correspond à la nature à court terme de l'activité en cause de même qu'à notre capacité à réévaluer cette activité chaque année (et à gérer en continu le portefeuille sous-jacent). Cependant, nous sommes conscients que les risques liés aux changements climatiques sont présents dans des scénarios à court, moyen et long termes et qu'ils ont le potentiel d'affecter notre rentabilité. Il est largement admis que les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques plus violents et qu'ils augmentent possiblement la fréquence de ces phénomènes. Notre programme de réassurance contre les catastrophes immobilières nous aide à gérer l'incidence financière de ces événements en nous permettant de recevoir les recouvrements des réassureurs lorsque les événements dépassent le seuil de rétention de notre traité de réassurance. Les réassureurs sont conscients de l'impact des changements climatiques. Ils en tiennent compte dans leur tarification et leur offre de capacité de réassurance. Les changements climatiques ont donc une incidence directe sur nos accords de réassurance. Si les réassureurs commencent à imposer des pleins de conservation plus élevés, nous devrons répercuter ce changement dans nos activités (planification des activités, tarification, modélisation du capital, etc.).

Cependant, l'approche que nous adoptons pour comprendre le risque, la modélisation, la tarification et la souscription nous permet de nous assurer de continuer à bénéficier du soutien des réassureurs.

En tant qu'organisation, nous avons pris la décision d'offrir une assurance inondation à tout le monde, quel que soit le risque. Par conséquent, nous sommes particulièrement vulnérables à une antisélection lorsqu'il s'agit de ce risque et, à ce titre, il est essentiel que nous comprenions tous les aspects du calcul des risques, dont le risque climatique fait partie intégrante. En 2021, nous avons mis en ligne la plateforme CHARM, qui permet à Co-operators de faciliter les stratégies de prise de décision pour gérer les risques de manière proactive, notamment au moment de décider des secteurs où l'expansion est souhaitable et des balises de tarification.

Il est largement admis que les changements climatiques entraînent des phénomènes météorologiques plus violents et qu'ils augmentent possiblement la fréquence de ces phénomènes.

Participation au projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF

En 2021, Co-operators a été l'une des six institutions à participer au projet pilote de la Banque du Canada et du BSIF pour mieux comprendre les risques pour le système financier canadien associés à la transition vers une économie sobre en carbone. Les principaux objectifs du projet pilote étaient de créer la capacité pour les organismes de réglementation et les institutions financières d'analyser des scénarios climatiques, d'aider le secteur financier canadien à mieux évaluer et communiquer les risques climatiques, et d'améliorer la compréhension de l'exposition potentielle du secteur financier à un éventail de risques qui pourraient être associés à cette transition. La portée du projet pilote était entièrement dirigée sur les risques liés à la transition climatique pour lesquels un ensemble de scénarios de transition défavorables ont été élaborés.

Le projet pilote a ciblé les dix secteurs économiques canadiens qui génèrent les plus fortes émissions, notamment l'agriculture, l'énergie primaire, l'électricité et le transport. La participation de Co-operators était axée sur les placements détenus en assurance de dommages au 31 décembre 2019. Grâce à notre participation à ce projet pilote, nous avons tiré de précieuses leçons qui nous permettront de procéder à une évaluation plus détaillée des risques de crédit et des risques sur actions. La méthode du modèle de crédit utilisée dans le cadre du projet pilote pourrait être mise à profit dans nos travaux ORSA et ESF. Il serait aussi possible d'inclure des paramètres supplémentaires dans nos rapports GIFCC.

Pour lire le rapport en entier, allez sur le site Web de la Banque du Canada.

Mesures et cibles

Nous avons mis en place plusieurs mesures et cibles pour aider Co-operators à gérer les risques et les occasions liés au climat dans le cadre de ses activités, de ses investissements et de ses actions de proximité.

Mesures et cibles utilisées pour évaluer les risques et les occasions liés au climat

Nombre d'engagements ciblés des investisseurs

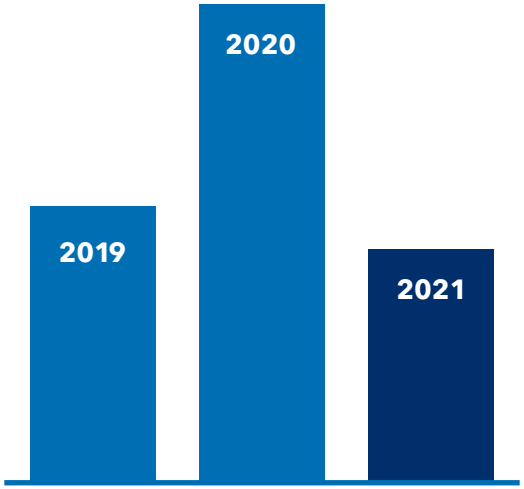

2021 : 16 sociétés
2020 : 33 sociétés
2019 : 20 sociétés

Émissions opérationnelles nettes de carbone réduites (en pourcentage)[10]

2021 : 100 %
2020 : 100 %
2019 : 80 %

Cible : Maintenir la carboneutralité

Pourcentage des actifs investis de Co-operators dans des investissements d'impact[11]

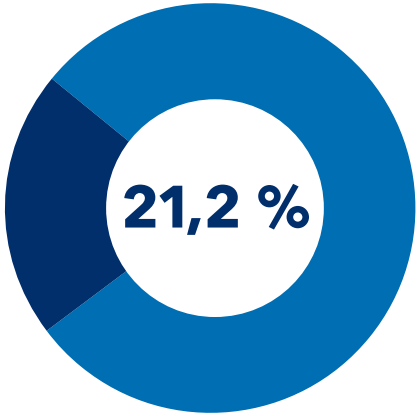

2021 : 21,2 %
2020 : 20,8 %
2019 : 19,4 %

Cible : 20 % d'ici la fin de 2022

[10] En 2021, nous avons fixé 2019 comme nouvelle année de référence et avons établi de nouveaux périmètres opérationnels qui englobent plus de sources d'émissions de portée 3. 2021 est la première année où nous avons appliqué ces nouveaux périmètres pour la compensation des émissions de carbone. Les résultats des années précédentes étaient exprimés par rapport à nos anciens périmètres et à l'année de référence 2010. Pour tous les détails, consultez les informations supplémentaires à cooperators.ca/rapports.
[11] Notre portefeuille d'investissement d'impact s'élève à 2,64 milliards de dollars, desquels 1,96 milliard est attribuable à des investissements liés aux changements climatiques.

Total des pertes assurées liées à un événement majeur

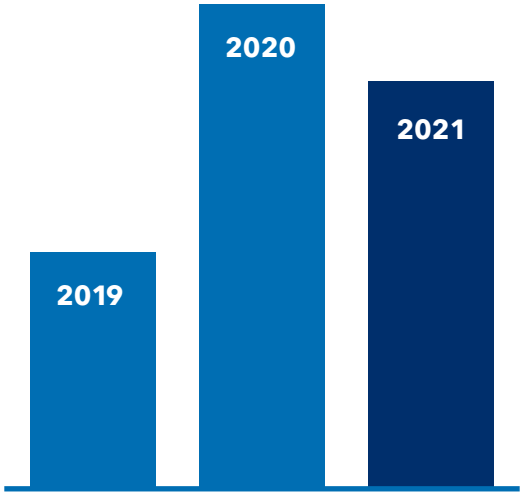

2021 : 185,8 M$
2020 : 216,6 M$
2019 : 111,5 M$

Pertes assurées pour événement majeur attribuable à des phénomènes météorologiques extrêmes[12]

2021 : 99,9 %
2020 : 85,3 %
2019 : 99,6 %

Nombre d'avenants Eau multirisque[13]

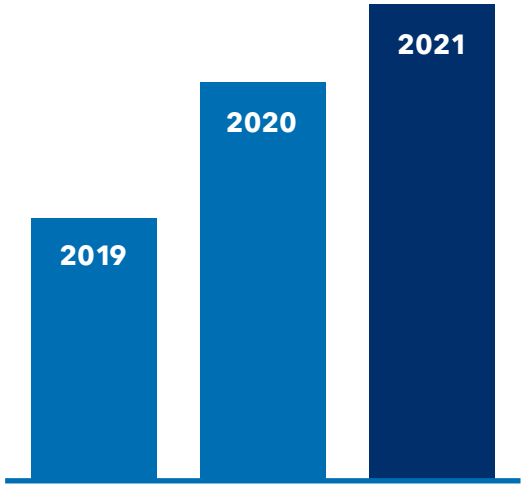

2021 : 738 513
2020 : 676 007
2019 : 483 879

En 2021, la quasi-totalité des sinistres liés à des événements majeurs était attribuable à des phénomènes météorologiques extrêmes. Malgré des variations d'une année sur l'autre, une tendance claire se dégage : parmi ces sinistres, ceux qui découlent d'inondations, de feux de forêt et de tempêtes ont fortement augmenté en fréquence et en gravité depuis une dizaine ou une quinzaine d'années. C'est ce que souligne le rapport du GIEC.

En 2021, les inondations en Colombie-Britannique ont causé des dommages matériels importants aux immeubles et aux installations agricoles. Au 31 décembre 2021, Co-operators avait inscrit des pertes assurées de 58,6 millions de dollars, déduction faite de la réassurance, à cause des inondations survenues dans la province. En 2020, des tempêtes et des inondations ont causé des dommages importants à Fort McMurray et à Calgary, en Alberta, entraînant le versement à ce jour de 78,7 millions de dollars d'indemnités, déduction faite de la réassurance.

[12] *Proportion des indemnités versées à la suite de phénomènes météorologiques extrêmes, y compris les pluies abondantes, le verglas, la grêle, le vent, les inondations et les feux de forêt.*
[13] *Notre produit Eau multirisque est le seul produit d'assurance inondation au Canada qui couvre les inondations terrestres, les ondes de tempête et les refoulements d'égout et des eaux d'orage, même pour les personnes à plus haut risque d'inondation.*

De la carboneutralité à zéro émissions nettes

Nous avons atteint notre cible de devenir équivalents carboneutres nets en 2020, ayant compensé la totalité des émissions générées par nos activités. En 2021, nous avons poussé nos cibles plus loin, en mettant le cap sur zéro émissions nettes dans nos activités et nos investissements d'ici 2040 et 2050, respectivement, conformément aux ambitions de l'Accord de Paris. Afin de mesurer les progrès accomplis, nous avons établi des cibles intermédiaires et des jalons qui nous obligeront à rendre des comptes. À titre d'exemple, nous réduirons nos émissions opérationnelles de 45 % d'ici 2030 et nos émissions financées des portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse de 20 % d'ici 2026, par rapport aux émissions de 2019.

Inventaire des émissions de carbone de Co-operators

En 2021, Co-operators a élargi les périmètres de son inventaire des émissions de carbone, qui répertorie les émissions de GES découlant de ses activités. Cela comprend à la fois les émissions directes (portée 1) et indirectes (portées 2 et 3), y compris les émissions provenant des bureaux administratifs, du parc automobile et des déplacements d'affaires. À compter de 2021, nous ferons également le suivi des émissions liées au télétravail et aux déplacements entre le travail et le domicile, aux agences et aux bureaux de service, et aux biens et services informatiques.

Émissions (t éq. CO2)	**2021**	**2020**	**2019**
Portée 1			
Bureaux administratifs (gaz naturel et mazout)	**2 001**	2 272	2 356
Parc automobile	**413**	510	888
Total (portée 1)	**2 414**	2 782	3 244
Portée 2			
Bureaux administratifs (électricité et vapeur)	**3 565**	3 689	4 115
Portée 3			
Agences et bureaux de service	**5 281**	5 651	5 717
Déplacements en avion	**66**	741	5 258
Déplacements en auto	**133**	248	891
Services informatiques	**757**	853	1 055
Biens informatiques	**2 511**	1 380	1 788
Déplacements entre le travail et le domicile	**307**	1 362	5 851
Télétravail	**3 348**	2 808	575
Total (portée 3)	**12 403**	13 043	21 135
Total global	**18 382**	19 514	28 494

Émissions de carbone et risques connexes liés aux placements

Les émissions de GES sont l'un des principaux facteurs du réchauffement planétaire. À ce titre, elles constituent un élément clé des réponses politiques, réglementaires, commerciales et technologiques visant à limiter les changements climatiques. Par conséquent, les grands émetteurs sont susceptibles d'être plus fortement touchés par le risque de transition que les autres entreprises. Chez Co-operators, nous surveillons et divulguons l'empreinte carbone de nos placements pour mieux comprendre les répercussions de nos activités de placement sur les changements climatiques. Nous collaborons aussi avec les entreprises qui composent nos portefeuilles de placement par l'intermédiaire d'Addenda pour plaider en faveur d'une gestion efficace des risques liés aux changements climatiques, d'une réduction des émissions et d'une communication pertinente et cohérente de l'information sur le climat. La politique de vote par procuration de Co-operators (qui est accessible au public) appuie : une meilleure divulgation des risques liés au climat et des mesures prises par la direction; une adoption de mesures, de stratégies et de programmes rentables menant à la réduction de GES et respectant le principe de réchauffement planétaire de 1,5 degré Celsius; et la fin des activités visant à nuire aux politiques publiques favorables au climat.

L'empreinte carbone de nos placements (émissions financées) correspond à notre part des émissions de GES des entreprises représentées dans nos portefeuilles d'actions, d'actions privilégiées et d'obligations de sociétés, qui sont calculées en tonnes d'équivalent CO2 selon la méthode du PCAF.

Nous incluons notre part des émissions de portée 1 (émissions de GES directes) et de portée 2 (émissions de GES provenant de l'électricité, de la vapeur, du chauffage et de la climatisation) pour les entreprises dans lesquelles nous investissons. Nous nous efforcerons d'adopter les meilleures pratiques à l'égard des émissions de portée 3 (toutes les autres émissions indirectes de GES) de notre portefeuille d'actifs investis à mesure que nous disposerons de meilleures données et méthodes pour en faire le suivi.

Empreinte carbone des actifs sous gestion

Addenda suit l'évolution de l'empreinte carbone (émissions financées) de ses actifs en portefeuille[14]. Elle utilise la moyenne pondérée de l'intensité des émissions de carbone (t éq. CO_2[15]/M$ de chiffre d'affaires) pour évaluer la sensibilité des portefeuilles qui lui sont attribués face à une hausse des prix du carbone. Pour mesurer les émissions financées par ses portefeuilles, Addenda se fonde sur l'information divulguée par les sociétés et, si celle-ci n'est pas disponible, des données de substitution sont utilisées. Consultez le rapport GIFCC d'Addenda pour en savoir plus sur son approche en matière d'empreinte carbone et d'investissement climatique ainsi que sur l'évolution de l'intensité carbone de ses portefeuilles.

Émissions financées des portefeuilles d'actions cotées et d'obligations de sociétés de Co-operators :

369 644 t éq. CO2

2020 : 366 888 t éq. CO2
2019 : 311 432 t éq. CO2

[14] Portefeuilles d'actions (canadiennes, américaines et internationales) et obligations de sociétés
[15] Émissions de GES de portées 1 et 2

« L'établissement de cibles climatiques et l'adhésion à la Net-Zero Asset Owner Alliance constituent des prolongements naturels de notre identité coopérative et sont indispensables au maintien de la solidité financière de notre organisation, de notre secteur et de notre économie ».

Karen Higgins, cheffe des finances de Co-operators

Personnes-ressources clés

Finances
Lesley Christodoulou
Vice-présidente aux services financiers
de l'entreprise
lesley_christodoulou@cooperators.ca

Développement durable et responsabilité sociale
Chad Park
Vice-président au développement durable
et à la responsabilité sociale
chad_park@cooperators.ca

Partenaires en matière de climat

- CDP (Carbon Disclosure Project)
  - Climate change program (Addenda Capital inc. et Groupe Co-operators limitée)
  - Water program (Addenda Capital inc.)
  - Forests program (Addenda Capital inc.)
- Conseil du capitalisme durable de Corporate Knights
- Principes applicables aux obligations vertes (Addenda Capital inc.)
- Green Economy Canada
- Institut de prévention des sinistres catastrophiques
- Institute for Sustainable Finance (Addenda Capital inc. et Groupe Co-operators limitée)
- Réseau d'investisseurs sur le risque climatique (Addenda Capital inc.)
- Engagement de Montréal sur le carbone (Addenda Capital inc. et Groupe Co-operators limitée)
- Partenaires pour l'action
- FireSmart Canada[MD]
- Association pour l'investissement responsable (Addenda Capital inc., Le Groupe CUMIS limitée, Groupe Co-operators limitée)
- Initiative des dirigeants d'IntelliProspérité
- Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques—alliés (Addenda Capital inc. et Groupe Co-operators limitée)
- Association pour la comptabilité durable du Réseau de leadership des directeurs financiers
- Initiative pour la réduction des risques de catastrophe des Nations Unies
- Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier
  - Comité directeur mondial
  - Groupe pilote de gestionnaires d'actifs chargé d'adopter les recommandations du GIFCC (Addenda Capital inc.)
  - Groupe pilote d'assureurs chargé d'adopter les recommandations du GIFCC
  - Principes pour une assurance responsable
- Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (Addenda Capital inc.)

Co-operators, 130 Macdonell Street, Guelph, ON N1H 6P8
Téléphone : 519-824-4400 | cooperators.ca | service@cooperators.ca
Disponible en anglais ~ Available in English
Publication : 9 mai 2022 | COR1012F (05/22)

co-operators